



BOTSORHEL

ANNÉE 2015, N°6

Bulletin Municipal

Novembre 2015

Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

En ce début d'automne, je viens vers vous dans ce nouveau numéro du bulletin communal. Comme vous avez pu vous en apercevoir, la publication du bulletin se fera désormais 3 fois par an pour vous informer des sujets importants de la vie communale.

Dans un souci budgétaire, il est maintenant entièrement fait à la mairie: conception et impression.

J'espère qu'il sera agréable à lire et à feuilleter dans tous les foyers Botsorhelois.

La rentrée scolaire s'est bien passée pour nos 35 élèves de l'école. Je voudrai renouveler ma confiance envers l'équipe enseignante et le personnel communal.

A ce sujet, l'opération « Un nom pour l'école » a connu un beau succès car à l'ouverture des urnes, nous avons eu de nombreuses propositions de noms. Nous espérons que ce type d'opération vous aura séduit et permis de vous exprimer quant au choix du futur nom de notre petite école communale. Nous validerons 3 noms lors du prochain conseil municipal, le 20 novembre, et vous annoncerons le « résultat » lors de la cérémonie des vœux.

Concernant les différents dossiers et travaux en cours, nous avons acheté de la vaisselle supplémentaire pour la salle socioculturelle et fabriquer un meuble pour la stocker.

Les travaux au columbarium ont été effectués: le percement a été fait et de nouvelles cases seront prochainement installées. (montant de 4345.15 € TTC pour percement et kit d'occultation et 10 465 € TTC pour le déplacement et la pose nouvelles cases).

Les travaux de clôture de protection au captage sont commencés. Les travaux sont confiés à Frédéric Lavanant pour un montant de 17 040 € TTC. Subvention de 5964 € de l'agence de l'eau et 1420 € du Conseil départemental.

Les travaux de voirie ont été attribués à l'entreprise COLAS pour les routes de Moulin Coadic, Glaziou, Kéraël et La Roche.

Les travaux pour la construction des 2 maisons locatives Habitat 29 situées rue du Ponthou doivent commencer début janvier 2016.

A toutes et à tous, je souhaite une bonne continuation.

A bientôt

Valérie Le Denn

L'agenda

Dimanche 22 novembre 2015
Marché de Noël, BARA Trégor

Samedi 28 novembre 2015
Fest Noz Kan Ar Bobl

Dimanche 6 décembre 2015
Elections Régionales

Mardi 15 décembre 2015
Spectacle de Noël
Samedi 12 décembre 2015

Fest Noz Danserien Bodsor hel

Dimanche 13 décembre 2015
Elections Régionales

L'état civil**Décès**

Marie Thérèse MANCHEC le 25 septembre 2015

Suzanne DIZEZ le 5 novembre 2015

Nos sincères condoléances à leur famille**La vie communale****CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2015****Plans numérisés réseau assainissement**

La réalisation des plans d'assainissement sous format SIG a été confiée à la Nantaise des eaux pour un montant de 5567.50 € HT. Des demandes de subvention vont être adressées à l'agence de l'eau et au Conseil Départemental. **à l'unanimité**

Sectorisation du réseau d'eau

Des compteurs de secteur doivent être posés pour surveiller et limiter les fuites pour le réseau d'eau potable.

Ils seront situés aux lieux dits suivant : à la salle polyvalente, Kerzouezou, sur la route de Plouigneau, Ker ar Groas, Le Bodou et Kerambellec.

Le travail sera confié à la Lyonnaise des eaux pour un montant de 44739.06 €.

Des demandes de subvention vont être déposées auprès de l'Agence de l'eau et du conseil départemental. **à l'unanimité**

Transfert de compétences PLU

Accord **à l'unanimité** pour le transfert de compétences de sa carte communale à Morlaix Communauté. Le Plan local intercommunal permettra de répondre au mieux à la mise en place d'un projet politique communautaire partagé pour les 28 communes et cette planification devrait correspondre aux nouveaux modes de vie des habitants.

Adhésion à l'association BRUDED

Accord **à l'unanimité** pour l'adhésion à l'association Bretagne Rurale et Urbaine pour un Développement Durable. Son rôle est de mettre en réseau des collectivités territoriales de Bretagne engagées dans le développement durable et de faire connaître des réalisations concrètes et partager des expériences. Coût pour Botsorhel : 118.75 € par année.

Recrutement d'un emploi d'avenir

Suite au départ de Tristan en août 2015, il a été décidé de renouveler le recrutement d'un emploi d'avenir aux services techniques. Le recrutement aura lieu dans les semaines à venir.

10 voix pour et 1 abstention

Tarifs ALSH enfant scolarisé à Botsorhel et résidant sur une autre commune

Accord **à l'unanimité** pour appliquer le tarif « enfant commune », à savoir 46 € la semaine aux élèves habitant une autre commune que Botsorhel, mais scolarisé à Botsorhel

Renouvellement de la convention d'adhésion à l'agence locale de l'énergie du pays de Morlaix « HEOL »

Renouvellement de la convention du conseil en énergie partagé pour 3 ans. Coût pour 2016 : 341.55 € **Unanimité**

Rapport du SPANC

Présentation du rapport annuel du SPANC 2014.

Loyer du local situé rue Ker huella

Le loyer du local communal servant actuellement à l'atelier « Le Pot au Feu » est fixé à 100 euros par mois. Un avenant à la convention de mise à disposition des locaux a été pris pour prolonger l'occupation des lieux jusqu'au 30 septembre 2016. Unanimité

Travaux de voirie 2015: Route de Moulin Coadic, Glaziou, Kéraël et La Roche seront enrobées par l'entreprise COLAS pour un montant de 37 397.05 € HT.

Arbres et haies: élagage et abattage en bordure de voie communale

Ayant interpellé à plusieurs reprises au cours de ces derniers mois certains riverains des voies communales concernant l'entretien de leurs arbres et de leurs haies, nous tenons à rappeler aux administrés la réglementation en la matière. Afin de préserver la commodité du passage, le Maire peut, demander aux riverains des voies publiques de procéder à l'élagage ou l'abattage des arbres de leur propriété qui menacent de tomber sur ces voies. En règle générale, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupées à l'aplomb des limites de ces voies et les haies ne doivent faire aucune saillie sur la voie communale. Nous demandons donc à chacun de veiller à se mettre en conformité.

Le Maire

Travaux au columbarium

Annoncé dans les projets à court terme de notre mandat, les travaux concernant le columbarium ont été récemment effectués par Hugues LE DEUNFF de Botsorhel. Nous voulions faire de ce lieu de recueillement un espace plus intimiste et discret et le faire intégrer au cimetière.

Ainsi, un percement du mur a été fait pour que le columbarium se situe dans la continuité du cimetière et des lattes d'occultation ont été posées sur la clôture. Nous espérons avoir répondu à vos attentes.

Le Maire, Valérie LE DENN



Un trompe-l'œil au bourg

La création de Gilbert JULIEN est très appréciée des passants. Qui n'a pas été surpris par le personnage qui rentre dans le bar?

En attendant le projet de redynamisation du centre bourg, l'équipe municipale a revalorisé une de ses dernières acquisitions : l'ancien « Penalty ».



Les associations

Danserien Bodsor'hel



La reprise des cours de danse bretonne a repris mi septembre au plus grand plaisir des amateurs de musique bretonne.

Il est toujours possible de rejoindre le groupe pour le plaisir de découvrir la danse bretonne en vue de l'organisation du Fest-noz du 12 décembre

BARA Trégor



L'exposition 2015

La seconde exposition de l'association a connu une belle affluence. 176 œuvres rassemblant une quarantaine d'artistes amateurs et professionnels ont exposé leurs œuvres à la salle socioculturelle, transformée en salon des arts.

Le festival des arts 2015

Une trentaine d'artistes et d'artisans ont participé à la 2ème édition de cette fête locale. Un centre bourg très animé encore ce dimanche de septembre de la St Michel.



BOTSORHEL

Marché de NOËL

SALLE DES FÊTES

ACCÈS GRATUIT de 10 h à 18 h

Dimanche **22** Novembre

Restaurationsur place

«C'est sur, il viendra»

Organisation : BARA TREGOR

Amicale Laïque

Un nouveau bureau a été élu en septembre dernier lors de l'assemblée générale

Présidente : Rachel Plusquellec; Adjointe : Severine L'higuinen

Trésorière : Emilie Brelivet ; Adjointe : Valérie Rolland

Secrétaire : Gwenaëlle Manchec ; Adjoint : Quentin Marais

Gym



La gym à Botsorhel, c'est reparti....

C'est avec une sympathique équipe très motivée que nous avons repris les cours de gymnastique d'entretien. Les séances ont lieu tous les mardis de 14h à 15h dans la salle socioculturelle et sont animées par Marie Armelle Dronniou qui nous fait travailler dans une ambiance conviviale et détendue. Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent venir se joindre au groupe.

Le tarif pour l'année est de 60 €.

Annick QUERE

Re Yaouank Gwechall

Fest Noz



Le 19 septembre l'association a organisé un Fest Noz avec les sonneurs locaux.. Belle affluence avec 160 danseurs.



Gastronomie et danses bretonnes étaient au menu de la soirée organisée le Samedi 24 Octobre à BOTSORHEL par l'Association Re Yaouank Gwechall. Les participants ont beaucoup apprécié les délicieuses crêpes confectionnées par les bénévoles de l'Association et ont pu exercer leur talents de danseurs sur les airs magnifiquement joués par les musiciens Joël et Domi (notre photo).



Chemins et patrimoine

22 personnes sont parties 4 jours à la découverte des sentiers côtiers Morbihanais ;ils étaient hébergés à la maison du Golfe à Sarzeau

L'accueil de loisirs



Les enfants devant les jeux bretons

Le centre de loisirs de Botsorhel a de nouveau ouvert ses portes pour 4 semaines, la 24^{ème} année d'existence! 22 enfants inscrits au total sur la période. (à noter autant d'enfants des communes environnantes que de Botsorhel).

Des sorties à la vallée des saints à Carnoët, à Botmeur pour une randonnée autour des Korrigans, une journée dans une asinerie à St Fiacre et une sortie accrobranche à Penzé ont été organisées sous l'œil attentif d'Annie Plusquellec, directrice, de Maryline Geffroy, animatrice et de Cyndie Le Rolland, stagiaire BAFA. Rendez vous en juillet 2016!



Sortie à la vallée des saints



Les enfants devant la structure tout récemment installée

Vie scolaire

Les problèmes réguliers de stationnement et d'incivilités automobiles ont été abordés et discutés lors du conseil d'école du lundi 2 novembre 2015. Nous souhaitons rappeler à tous que la sécurité et le respect des espaces dédiés aux piétons et aux cyclistes doivent primer sur les conduites à risques et le stationnement sur les trottoirs, notamment celui qui borde l'école et celui qui se trouve juste en face (entre la salle communale et le commerce). Ainsi, des enfants et des parents se retrouvent régulièrement en situation de devoir s'engager sur la chaussée, avec les risques que cela comporte, pour contourner un véhicule mal garé. Il est vrai, certes, que les places de stationnement situées juste devant l'école sont peu nombreuses, mais les parkings de la salle communale et du commerce sont très proches et offrent un nombre satisfaisant de places.

Merci de penser au bien être et à la sécurité de tous.



La rentrée 2015-2016

Effectifs: 35 élèves

CM2: 3	CM1: 6
CE2: 2	CE1: 2
CP: 4	GS: 7
MS: 6	PS2: 4
PS1: 1	

L'équipe 2015-2016: Arnaud Rannou, directeur, enseigne du CP au CM2; Hélène Guyader, des maternelles à la grande section, épaulée par Annie Plusquellec et Maryline Geffroy, ATSEM. .



Opération: « Trouver un nom à l'école » La commission s'est réunie pour faire un premier tri des propositions.



Exposition Giacometti à Landerneau

Tous les élèves de l'école se sont rendus le lundi 12 octobre à Landerneau pour visiter l'exposition de Giacometti. Des animateurs les ont guidés sur le site. Les élèves retrouveront l'univers de l'artiste dans des travaux d'arts visuels en classe.

Le repas des aînés



Le traditionnel repas des anciens a eu lieu le dimanche 4 octobre dans la salle socio, en présence des élus ainsi que des membres du CCAS qui sont les organisateurs de ce banquet annuel. Marcel LAVANANT, Jacques VAST et Ernestine CILLARD étaient les doyens du repas.

Une soixantaine de repas ont été servis par Franck et Elisabeth. Dans son discours d'accueil, Mme le Maire a remercié toutes les personnes présentes.

En Bref



Un radar pédagogique va être installé rue Ker Izella le 23 novembre pour une durée de 2 semaines.

Prix maisons fleuries 2015

Martine COULOUARN et Théophile L'HIGUINEN ont reçu un bon d'achat de 20 € pour le concours maisons fleuries.

De nombreux nids de frelons ont été signalés sur la commune cet été.

L'Etat a proposé le 10 mai 2013 une note de service (DGAL/SDSPA/N2013-8082) de recommandations des actions de surveillance, prévention et lutte qu'il est possible de mettre en œuvre dans les départements afin de limiter la prédation par le frelon asiatique dans les ruchers. Cette note aborde : les éléments d'identification de l'espèce, la lutte par destruction des nids, le piégeage des ruchers. Au titre des enjeux de santé publiques et de biodiversité que représente la présence du frelon, un certain nombre de collectivités locales mettent en place ou envisagent des actions pour limiter la prolifération de l'espèce sur leur territoire. La FDGDON propose aux communautés de communes un dispositif de lutte collective adapté tenant compte de l'ensemble des obligations réglementaires précitées. Dans le cas particulier d'un nid jugé dangereux, le Maire d'une commune, dans le cadre de son devoir de police, est le seul à pouvoir imposer la destruction d'un nid qui par sa présence mettrait en cause la sécurité de ses administrés. C'est alors le Code général des collectivités territoriales qui est applicable.

